

Alparc

un réseau qui évolue...



ALPARC

Les espaces protégés alpins rassemblés à Zernez

Des représentants des espaces protégés alpins des 8 pays se sont retrouvés du 20 au 23 octobre 2010 dans le Parc National Suisse (SNP) à Zernez pour la 7^{ème} Assemblée Générale du Réseau Alpin des Espaces Protégés (ALPARC). La conférence thématique portait le titre « Vie sauvage et biodiversité : peut-on laisser la nature agir seule ? ». Le Parc National Suisse a eu pour la première fois l'occasion d'accueillir cet événement.

Un nouveau programme de travail riche et diversifié pour ALPARC

Après la présentation des activités réalisées en 2009-2010 et les félicitations des financeurs du réseau pour le travail accompli, le Président d'ALPARC a présenté le nouveau programme de travail pour les années 2011-2012. Ce dernier a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale (AG) qui demande, néanmoins, d'être plus fortement impliquée dans l'élaboration de ce programme pour les années à venir. Les modalités de cette participation renforcée seront discutées avec le Comité de Pilotage International du réseau.

Une résolution pour les espaces protégés alpins !

Durant la discussion de fond sur la dynamique du réseau, animée par Andreas Götz, Directeur de CIPRA International, en présence du Secrétaire Général de la convention alpine, Marco Onida, une résolution a été adoptée à l'unanimité par tous les espaces protégés présents dans la salle. Celle-ci se prononce pour le maintien du « statu quo » du rattachement de l'équipe de coordination du réseau ALPARC : la Task Force Espaces Protégés au Secrétariat permanent de la convention alpine sous forme améliorée, considérant l'actuelle remise en question de ce statut. Cette résolution peut être téléchargée sur le site Internet d'ALPARC : www.alparc.org.

Des modifications du règlement intérieur d'ALPARC

La proposition du Président du Comité de Pilotage International (CPI) de permettre le remplacement d'un membre du

CPI quittant ses fonctions pendant son mandat de 2 ans est votée :

« En cas de départ définitif d'un membre du CPI de son poste de travail, son siège au CPI peut être remplacé pendant la période biennale en cours par un représentant de son espace protégé ou par un représentant d'un autre espace protégé de son pays. Le choix de la personne incombe aux espaces protégés du pays concerné ».

La proposition du Président du CPI d'accorder un quatrième siège à la France compte tenu de l'évolution du nombre d'espaces protégés dans les Alpes françaises est reportée à l'AG de 2012. Afin de permettre la mise au point globale sur l'évolution du nombre d'espaces protégés dans les différents pays alpins et, le cas échéant, de redéfinir la distribution des sièges au sein du CPI à cette occasion.

Toutefois, un siège d'observateur permanent au CPI sans droit de vote est accordé à la France par l'AG compte tenu de son rôle particulier en tant que financeur principal du réseau ALPARC.

Election du nouveau Comité de Pilotage International d'ALPARC

Le Comité de Pilotage International a été renouvelé par l'AG. En totalité, quatre nouvelles personnes ont rejoint cette instance, composée de 17 membres qui définissent les grandes orientations régissant le travail international d'ALPARC en fonction des priorités et des demandes des espaces protégés. La composition de ce comité est présentée en ligne sur le site Internet : www.alparc.org

Points spécifiques

- Demande des parcs italiens du Frioul relative à un lobbying d'ALPARC en faveur des espaces protégés italiens concernant leur situation budgétaire en vue notamment de leur participation aux activités internationales du réseau ALPARC ;
- Proposition du parc d'Orobie Valtellinesi d'une réflexion approfondie du Comité de Pilotage International d'ALPARC en vue d'une participation du réseau ALPARC à l'exposition universelle de Milan en 2015 ;
- Proposition de l'AG de travailler davantage sur la communication grand public pour faire connaître davantage le réseau ALPARC ;
- Demande de l'AG que toutes les personnes posant leur candidature pour un poste au CPI soient présentes lors du renouvellement (vote) de celui-ci.

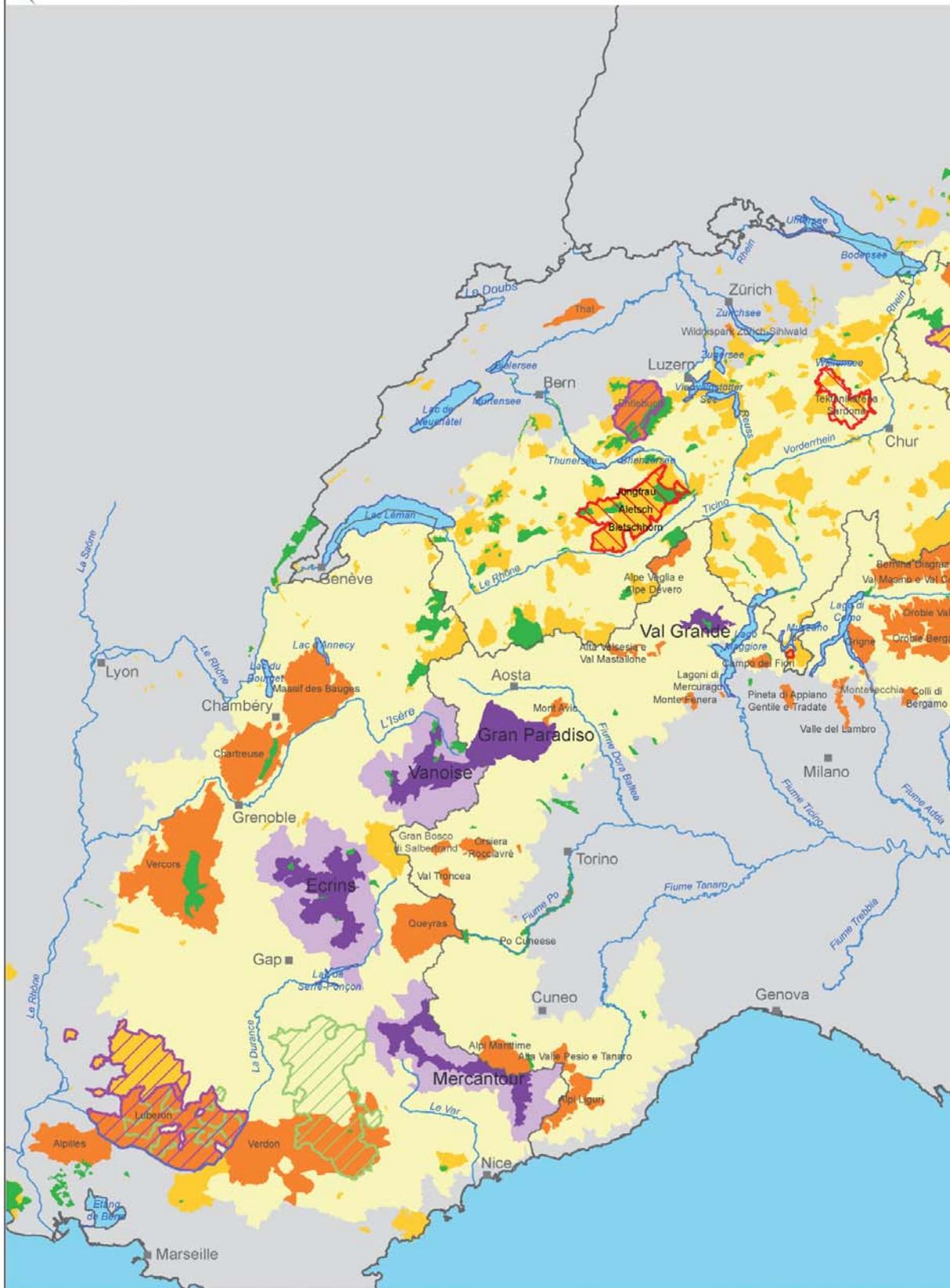
ALPARC

Les espaces protégés, les couleurs de la Biodiversité

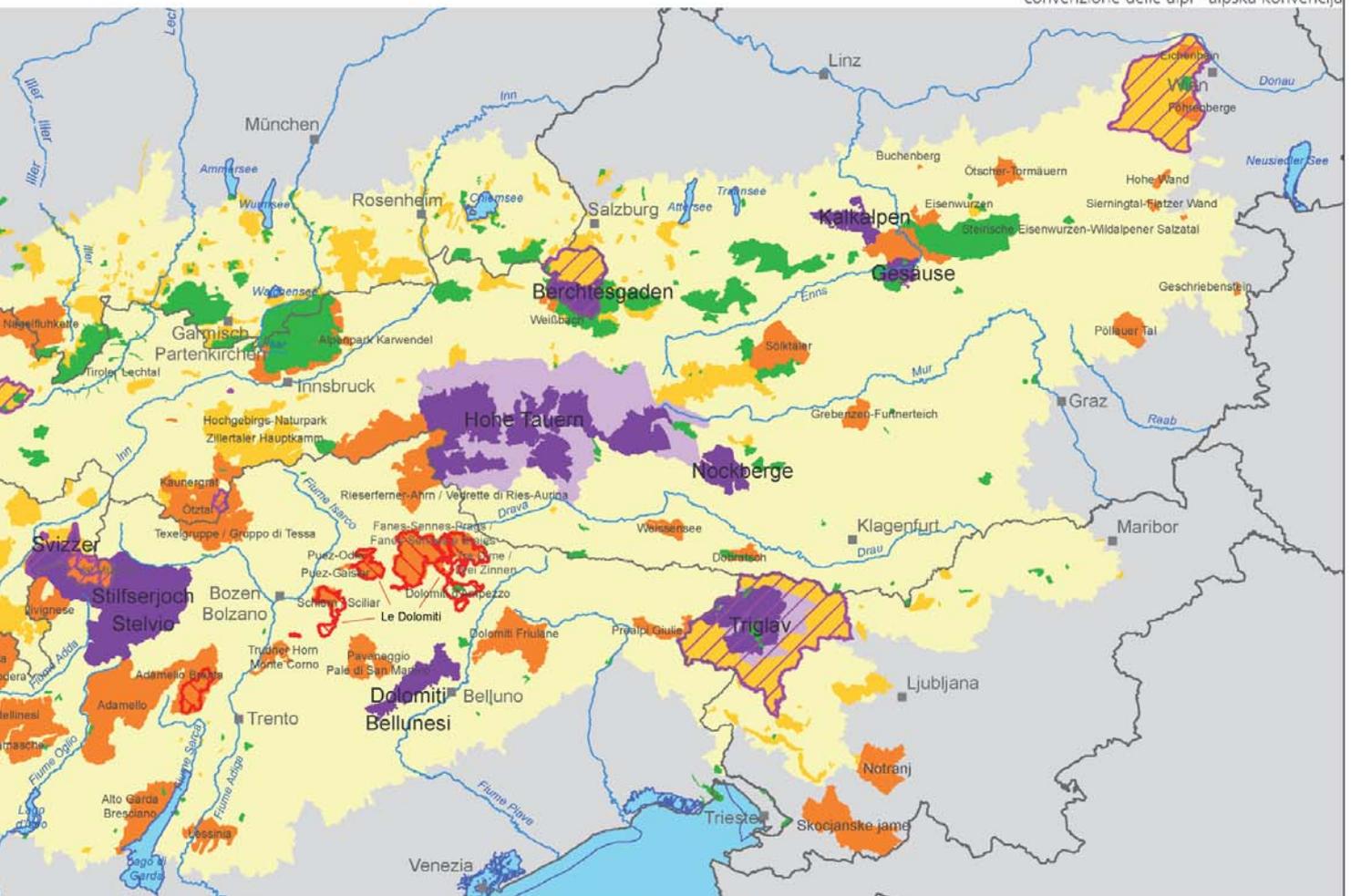
Le Réseau Alpin des Espaces Protégés est un organisme de la Convention alpine géré par sa Task Force Espaces Protégés pour promouvoir la coopération internationale des gestionnaires des espaces protégés des Alpes, fédérer les espaces protégés au sein d'un organisme international et leur permettre ainsi d'avoir plus de cohérence et d'unité dans la réalisation de projets en commun sur l'Arc alpin. Le Réseau Alpin des Espaces Protégés œuvre également pour la mise en place d'un continuum écologique avec des corridors biologiques entre les espaces protégés. Il a aussi comme mission d'informer le public sur les actions des parcs et réserves des Alpes.



Grands espaces protégés d Grossflächige Schutzgebiete der Alp



es Alpes - Grandi aree protette delle Alpi en - Zavarovana območja z veliko površino v Alpah

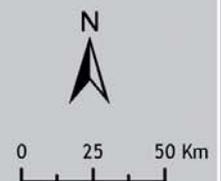


- Parc national - Parco Nazionale
Nationalpark - Narodni park
- Zone périphérique - Aire optimale d'adhésion*
Zona periferica - area ottimale di adesione*
Außzone - Optimale potentielle Außzone*
Robno območje - Področje optimalnega članstva*
- Réserve naturelles - Riserva naturale
Naturschutzgebiet - Naravni rezervat
- Parc naturel régional - Parco Regionale o Naturale
Regionaler Naturpark - Regijski park
- Protection particulière - Protezione particolare
Sonderschutzform - Prosebná zaščita
- Zone d'application de la Convention Alpine
Limite di applicazione della Convenzione delle Alpi
Anwendungsgebiet der Alpenkonvention
Območje izvajanja konvencije

- Patrimoine mondial naturel de l'UNESCO
UNESCO Patrimonio naturale mondiale
UNESCO Weltnaturerbe
UNESCO svetovna naravna dediščina
- Réserve de biosphère - Riserva di biosfera
Biosphärenreservat - Biosferni rezervat
- Réserves naturelles géologiques - Riserva naturale geologica
Geologisches Naturschutzgebiet - Geološki naravni rezervat

This map is not exhaustive
Contact : info@alparc.org
<http://www.alparc.org>
October 2010

- Limite d'Etat - Confine di Stato
Staatsgrenze - Družna meja
- Ville - Città - Stadt - Mesto
- Réseau hydrographique - Rete idrologica
Gewässernetz - Vodotoki



* France seulement, Francia solo, Nur Frankreich, Velja samo za francoska zascitena območja

Comité de Pilotage International (CPI)

Président



Michael Vogel
Directeur du Parc National
de Berchtesgaden - **Allemagne**
Michael.Vogel@npv-bgd.bayern.de

Vice-Président



Philippe Traub
Directeur du Parc national de la Vanoise
France
philippe.traub@parcnational-vanoise.fr

Vice-Président



Bruno Stephan Walder
Coordinateur des activités internationales,
Division Espèces, Ecosystèmes et Pay-
sages, Office fédéral de l'environnement
Suisse
bruno.walder@bafu.admin.ch



Valérie Davenet
Chef de section Direction Environnement
Principauté de Monaco
vdavenet@gouv.mc



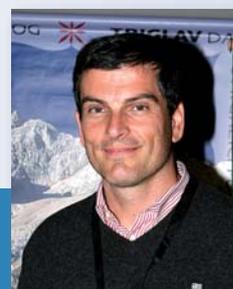
Elio Tompetrini
Responsable Service technique
et de planification du Parc National du
Gran Paradiso - **Italie**
elio.tompetrini@pngp.it



Massimo Bocca
Directeur du Parc Naturel
Mont Avic - **Italie**
info@montavic.it



Graziano Martini Barzolari
Directeur de la Direction
de la Planification territoriale
et des Parcs
Région de la Vénétie - **Italie**
graziano.martini@regione.veneto.it



Renato Sascor
Adjoint administratif et responsable pour le
PN Fanes-Sennes-Prags et le patrimoine
mondial de l'UNESCO - Bureau des Parcs
naturels du Haut-Adige - **Italie**
renato.sascor@provinz.bz.it



Otto Leiner
Directeur du Parc alpin du
Karwendel et service de la Protection
de la Nature du Tyrol - **Autriche**
o.leiner@tirol.gv.at



Hermann Stotter
Directeur du Parc National des Hohe
Tauern/Tyrol - **Autriche**
nph@tirol.gv.at



Werner Franek
Directeur du Parc National
du Gesäuse - **Autriche**
werner.franek@nationalpark.co.at



Holger Frick
Chef de section de l'Office pour la forêt,
la nature et le paysage
Principauté du Liechtenstein
holger.frick@awnl.llv.li



Martin Šolar
Directeur du Parc National du Triglav -
Slovénie
martin.solar@tnp.gov.si



Pierre Weick
Directeur du Parc Naturel Régional
du Vercors - **France**
pierre.weick@pnr-vercors.fr



Christian Schwoehrer
Directeur d'ASTERS, les réserves
naturelles de Haute-Savoie
France
christian.schwoehrer@asters.asso.fr



Heinrich Haller
Directeur du Parc National Suisse
Suisse
heinrich.haller@nationalpark.ch

Le comité de pilotage est composé de hauts représentants des espaces protégés alpins
et de fonctionnaires d'états membres de la Convention alpine.